



Maison des Arts et de la Vie Associative  
Parc Roger Menu, 51200 Épernay  
Tél : 03.26.59.16.76

rcevb51@orange.fr - www.rcevb.fr

affilié n° 0515956 auprès de la FFVB  
n° SIRET : 420-568-495-00022

## Saison 2023 – 2024

\* \* \*

Licenciés, adhérents,

### Informations de début de saison :

- ★ Cette année, les inscriptions se dérouleront en deux temps :
  - avant le 19 juillet 2023, vous bénéficierez d'une réduction de 20€ sur le prix de la licence ;
  - passé cette date, les inscriptions passeront à la tarification normale ;
- ★ **Epernay fête ses Associations** : du 8 au 10 septembre 2023 - parc Roger Menu, à Epernay ;
- ★ **Reprise des entraînements** dès le lundi 11/09 (seniors) et mercredi 13/09 (jeunes).

### Pièces à fournir pour la licence :

- le **formulaire de demande de licence FFVB** et/ou la **feuille d'inscription UFOLEP** (ci-joints) dûment complétés. **Pensez à renseigner une adresse mail car toutes les informations du club seront diffusées via ce biais ;**
- l'**autorisation parentale** (ci-jointe) pour les mineurs dûment remplie (**différencier coordonnées parents et jeunes pour la diffusion des informations du club**) ;
- le **règlement** de votre cotisation 2023-2024 – voir tarifs au verso ;
- une **photo d'identité** (envoyée par mail sur l'adresse du club ou prise par smartphone lors du dépôt du dossier ou des premières séances de la saison) – pour les nouveaux licenciés ou ceux qui souhaitent en fournir une nouvelle ;
- la **photocopie de la carte d'identité** pour les créations de licence ;
- Pour les nouveaux adultes, un **certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du volley-ball en compétition ou de l'encadrement du volley-ball, datant de moins d'un an.

Entre chaque renouvellement adulte triennal, le sportif doit renseigner le questionnaire de santé. Ce questionnaire reste personnel et n'est pas à fournir au club. En cas d'une réponse positive au questionnaire, ou tous les 3 ans, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley-ball ou de l'encadrement du volley-ball, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir le renouvellement de cette licence.

Pour les mineurs, le certificat médical n'est demandé que si le représentant légal a répondu par l'affirmative à certaines rubriques du questionnaire pour mineur. L'obligation de renouvellement triennal a été supprimée ;

- les licenciés, ne souhaitant pas que leur photo (et/ou leur nom) soit utilisée sur le site internet, le facebook du club, ainsi que dans la presse locale, devront le spécifier par courrier.

Pour établir votre licence et vous permettre de participer aux entraînements et aux matchs, tous les documents sont nécessaires même pour les personnes déjà membres du club.

Ils peuvent être renvoyés par mail (de préférence) ou donnés lors des premières séances.

Le Comité Directeur du R.C.E. Volley-Ball

<b>Catégories</b>			<b>Tarifs</b> avant le 19/07	<b>Tarifs</b> après le 19/07
9 ans et moins	<b>M9</b>	2015-2016	90 €	110 €
11 ans et moins	<b>M11</b>	2013-2014		
13 ans et moins	<b>M13</b>	2011-2012		
15 ans et moins	<b>M15</b>	2009-2010		
18 ans et moins	<b>M18</b>	2006-2007-2008		
21 ans et moins	<b>M21</b>	2003-2004-2005	120 €	140 €
22 ans et plus	<b>Seniors</b>	2002 et moins		
	<b>U.F.O.L.E.P.</b>		80 €	100 €
	<b>Volley Loisir</b>		70 €	90 €
	<b>Dirigeant</b>		30 €	50 €

- **En cas de double licence** : seule celle, dont le montant est le plus élevé, sera à régler au club.
- **Pour les fratries ou familles** : réduction de -20% sur chaque licence supplémentaire.

#### **Le club accepte :**

- les chèques (libellé à l'ordre du R.C.E. Volley-Ball). Paiement possible en plusieurs fois, en fournissant l'ensemble des paiements lors de l'inscription et en précisant la date souhaitée pour l'encaissement au dos des chèques ;
- les espèces ;
- les bons C.A.F. / les chèques vacances / les coupons sport / les chèques MSA Activités / les Pass'Sport.

Un règlement en ligne par CB sera disponible d'ici début septembre. Si vous souhaitez régler par ce moyen, merci de l'indiquer avec l'envoi de vos documents.

#### **Les numéros utiles :**

François MATHONNET – <i>Président</i>	06 62 23 91 33
Pierre GUY – <i>Trésorier</i>	06 78 25 59 67
Frédéric BOULORE – <i>Trésorier-adjoint</i>	06 51 84 50 84
Aurore ANDRIEUX – <i>Secrétaire et Correspondant Club</i>	06 84 08 70 82
Florian VLAEMINCK – <i>Entraîneur</i>	06 13 39 60 01
Mathieu RECOCHÉ – <i>Responsable Loisirs</i>	06 07 28 40 55
Cédric MAUDUIT – <i>Responsable UFOLEP 1</i>	06 22 50 00 63
Yann DESHAUTELS – <i>Responsable UFOLEP 2</i>	06 08 62 25 78
Florian MARTIN – <i>Responsable UFOLEP 3</i>	06 60 50 13 08
Laetitia RODRIGUES - <i>Responsable UFOLEP 4</i>	06 68 00 10 18
Morgane LEBRUN – <i>Gestion de la page Facebook</i>	06 32 11 92 66

màj 17 juin 2023

